



Open Season pour une Infrastructure de transport d'hydrogène

16 juin 2022



Open Season pour la réalisation d'une d'infrastructure de transport d'hydrogène dans la région de Valenciennes et d'une interconnexion avec la Belgique

Mémoire d'information

Disclaimer (Avertissement)

Ce document (le « **Mémoire d'information** ») présente certaines informations concernant le transport d'hydrogène qui est considéré comme une solution pour atteindre les objectifs de décarbonation. Les informations contenues dans ce document reflètent le point de vue de GRTgaz S.A. à ce stade et sont rendues publiques à titre d'information uniquement et sans aucun engagement de la part de GRTgaz S.A., et ne doivent pas être considérées comme donnant lieu à une quelconque relation contractuelle entre GRTgaz S.A. et toute partie intéressée.

Contexte

Après avoir mené en 2021-2022 la première consultation nationale du marché hydrogène bas-carbone et renouvelable afin d'identifier les besoins des acteurs du marché de l'hydrogène en termes d'infrastructures de transport et de stockage, GRTgaz a identifié des premiers écosystèmes dans lesquels une dynamique de développement de l'hydrogène décarboné est en cours. Il s'agit principalement de bassins industriels avec de forts enjeux de réduction des émissions de CO₂, où des consommations d'hydrogène fossiles existantes sont à décarboner ou bien dans lesquels des industriels fortement émetteurs prévoient de mettre en œuvre des projets de décarbonation en s'appuyant sur ce nouveau vecteur énergétique décarboné.

Dans ces premiers bassins, la majorité des acteurs souligne l'importance d'une infrastructure de réseau de transport pour répondre à leurs enjeux, à savoir, d'une part, assurer aux consommateurs un accès sécurisé à l'hydrogène le plus compétitif et, d'autre part, fournir aux producteurs un exutoire desservant une large zone de chalandise.

Les grandes zones industrialo-portuaires sont bien sûr au premier rang de ces bassins où une logistique de transport hydrogène est attendue. Mais au-delà, d'autres bassins dynamiques ont été identifiés, portés par des projets clés de production ou de consommation d'hydrogène, notamment dans les zones frontalières, où ils pourraient bénéficier d'interactions positives avec des pays adjacents.

Fort de ces enseignements, GRTgaz a lancé des projets dans les bassins de Fos-Marseille, Dunkerque, la Moselle et la vallée du Rhin pour y développer des projets d'infrastructure de transport par canalisation au bénéfice des écosystèmes hydrogène en émergence, comme le montre la carte ci-dessous, extraite du rapport de restitution de la consultation, disponible au lien suivant :

<https://www.grtgaz.com/medias/actualites/consultation-acteurs-marche-hydrogene-restitution>



Extrait du RAPPORT DE RESTITUTION FINALE DE LA CONSULTATION NATIONALE DES ACTEURS DU MARCHÉ DE L'HYDROGÈNE BAS-CARBONE ET RENOUEVELABLE

Au-delà de ces premières démarches locales, des échanges bilatéraux se sont poursuivis. Ceux-ci ont permis d'identifier le territoire de Valenciennes comme favorable à l'émergence d'un écosystème local, transfrontalier avec la zone de Mons en Belgique, qui est également une zone potentielle de développement important de l'hydrogène décarboné.

GRTgaz a donc travaillé en partenariat avec Fluxys, opérateur de réseau de transport de gaz naturel en Belgique, qui a initié en 2021 une démarche similaire sur l'hydrogène à celle de GRTgaz en France, afin de proposer une infrastructure de transport d'hydrogène par canalisation s'interconnectant à la frontière et favorisant l'émergence d'un hub hydrogène recouvrant le Hainaut belge et français, entre la zone de Valenciennes en France et Mons en Belgique.

La proposition d'infrastructure pour le transport d'hydrogène faite par Fluxys dans le cluster de Mons en décembre 2021, et accessible au lien ci-dessous, a ainsi été modifiée et mise à jour en tenant compte des réactions multiples du marché. Elle prévoit désormais également une extension vers la frontière entre la Belgique et la France.

<https://www.fluxys.com/-/media/project/fluxys/public/corporate/fluxyscom/documents/energy-transition/2022-06-16----specific-infrastructure-proposal-h2-mons--june-22.pdf>

De cette manière, GRTgaz et Fluxys, de part et d'autre de la frontière, assurent, à travers leur coopération, la proposition d'une infrastructure de réseau interconnectée.

Lancement d'une Open Season

En conséquence, GRTgaz lance un appel au marché, autrement appelé *Open Season*, visant à confirmer l'intérêt économique pour une infrastructure de transport d'hydrogène par canalisations autour de Valenciennes et jusqu'à la frontière avec la Belgique où le réseau se raccorderait avec celui que Fluxys entend développer en parallèle en Belgique dans la zone de Mons, dans la région du Hainaut.

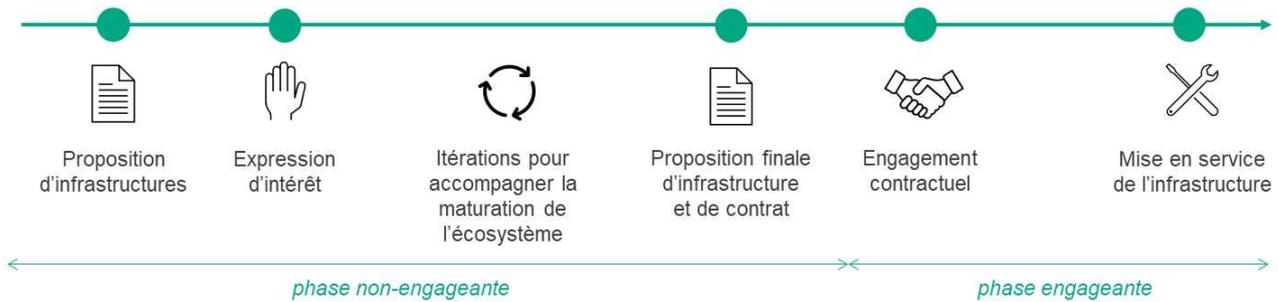
Cette Open Season est un appel à intérêt transparent et non-discriminatoire, ouvert à l'ensemble des acteurs souhaitant participer, qu'ils aient répondu ou non à la consultation nationale du marché hydrogène bas-carbone et renouvelable, menée en 2021-2022.

Étapes de l'Open Season

L'Open Season sera menée en deux temps : une phase non engageante permettant de qualifier les besoins et d'identifier l'infrastructure adaptée et une phase engageante avec allocation de capacités et signature des contrats, et avec une logique itérative et progressive de validation de l'investissement.

Les grandes étapes de l'Open Season seront schématiquement les suivantes :

Principales phases de l'open-season



Principales phases de l'Open Season

Au cours de la première phase non engageante, les acteurs sont invités à **exprimer leur intérêt** sur la base des éléments communiqués dans le présent « **Mémoire d'information** », complété de la « **Proposition d'infrastructure** » et de la « **Proposition de Spécifications Hydrogène** », disponibles au lien suivant :

<https://www.grtgaz.com/nos-actions/open-season-hydrogene-valenciennes>

Cette première phase est non engageante, au sens où elle n'engage ni GRTgaz à mettre en œuvre le projet d'infrastructure proposée (notamment si les conditions économiques ne sont pas réunies), ni les acteurs qui répondent à l'Open Season à réserver des capacités de transport.

Lors de cette phase, il sera demandé aux acteurs une première estimation de leurs besoins de transport (consommations ou production). La confidentialité des informations échangées sera garantie par la signature d'un NDA.

En cas d'expression d'intérêt suffisant, et suite à la collecte des besoins issus de cette première phase, GRTgaz réalisera une étude de faisabilité qui permettra d'établir le dimensionnement de l'infrastructure et une première évaluation du coût de celle-ci. Un contrat **d'expression d'intérêt** sera signé, qui permettra de garantir la confidentialité des données échangées et précisera les engagements contractuels et financiers réciproques des parties pour la réalisation des études préliminaires de design de l'infrastructure.

Cette phase non engageante pourra nécessiter des **itérations**, en fonction de la maturité des projets de l'écosystème hydrogène : des échanges bilatéraux ou en groupe avec les participants à cette phase auront lieu pour affiner progressivement le design de l'infrastructure et proposer un modèle économique et contractuel associé au service de transport.

Si cette phase non engageante confirme l'intérêt du marché, GRTgaz définira les conditions d'accès aux ouvrages (allocation de capacité, tarif indicatif) et les conditions de décision pour la réalisation de l'ouvrage, en concertation avec les acteurs intéressés, afin de lancer la phase engageante. Le schéma de cette phase engageante sera défini en fonction des résultats de la première phase. C'est cette phase engageante qui aboutira à la réservation de capacités et pourra déclencher la réalisation de l'infrastructure.

Le calendrier de mise en œuvre des différentes étapes dépendra de la vitesse de maturation des projets des différents acteurs dans l'écosystème hydrogène et de la capacité des porteurs de projet à s'engager sur des souscriptions de capacités de transport.

Enfin, l'ensemble du processus d'Open Season, menée par GRTgaz, sera coordonné avec celle réalisée en parallèle par Fluxys en particulier en termes de design du point d'interconnexion à la frontière et de calendrier des différentes phases, de sorte de garantir des décisions d'engagement et d'investissement coordonnés dans les infrastructures de transport.

Proposition de principes d'accès à l'infrastructure

GRTgaz propose de développer, d'investir, de construire et exploiter une infrastructure « ouverte » de transport d'hydrogène par canalisation telle que proposée dans le document « **Proposition d'infrastructure** », avec un accès transparent et non-discriminatoire à l'infrastructure.

Principe de séparation d'activité

En premier lieu, GRTgaz appliquera un principe de séparation d'activité entre production, usage et transport d'hydrogène, en étant positionné exclusivement sur les activités de transport d'hydrogène. Ce principe de séparation est clé pour garantir un positionnement neutre d'opérateur de réseaux, vis-à-vis des autres acteurs du marché de l'hydrogène (consommateurs, producteurs...).

Accès des tiers au réseau non-discriminatoire

En s'appuyant sur ce positionnement exclusif sur le maillon « transport » de la chaîne de valeur, GRTgaz garantira un accès des tiers au réseau non-discriminatoire, qui est un principe important dans un marché naissant pour favoriser son développement.

Accès des tiers transparent

De la même manière, GRTgaz garantira un accès des tiers transparent avec des règles de participation à l'Open Season et des règles d'accès à l'infrastructure (allocation des capacités, tarification de l'utilisation) claires et publiées.

Proposition de principes contractuels et tarifaires

En ce qui concerne le modèle commercial et tarifaire qui sera mis en place en cas de confirmation de l'intérêt économique de l'infrastructure proposée, GRTgaz s'appuiera sur les grands principes qui ont permis le développement et l'intégration européenne des réseaux de gaz naturel, tels qu'on les connaît aujourd'hui, tout en adoptant une approche pragmatique et agile, liée au contexte spécifique d'un marché naissant de l'hydrogène.

Souscription de capacités d'entrée/sortie

L'entrée dans la phase engageante de l'Open Season de GRTgaz se traduira par un engagement de souscription de capacités de transport d'entrée aux points d'injection d'hydrogène sur le réseau et de sortie aux points de livraison de l'hydrogène. Ces capacités seront souscrites sur base annuelle.

Ce principe de capacités d'entrée-sortie avec des souscriptions indépendantes entre les points d'injection et de livraison facilitera le développement d'un écosystème hydrogène intégré, en offrant la possibilité à un consommateur d'être approvisionné par plusieurs producteurs raccordés au réseau, à la différence d'un modèle point-à-point où le transport de l'hydrogène serait figé d'un point précis de production à un point précis de consommation.

Ce principe de tarif capacitaire est donc indépendant des flux qui seront effectivement transités sur le réseau.

Engagement de long terme

La décision d'investissement dans l'infrastructure se basera sur des engagements de souscription de capacités à long terme des clients, d'environ 15 ans.

Autres engagements contractuels et tarifaires

Les conditions contractuelles et tarifaires plus détaillées seront précisées dans les prochaines étapes de l'Open Season, en amont du lancement de la phase engageante, en se basant sur des échanges itératifs avec les participants à l'Open Season.

Proposition d'infrastructure de transport

La proposition est disponible dans le document « **Proposition d'Infrastructure** », disponible en téléchargement au lien suivant :

<https://www.grtgaz.com/nos-actions/open-season-hydrogene-valenciennes>

Proposition de spécifications hydrogène

La proposition est disponible dans le document « **Proposition de Spécifications Hydrogène** » disponible en téléchargement au lien suivant :

<https://www.grtgaz.com/nos-actions/open-season-hydrogene-valenciennes>

Informations pratiques pour répondre à la phase d'expression d'intérêt

Tous les acteurs intéressés à se raccorder à cette future infrastructure, en tant que producteur d'hydrogène ou consommateur d'hydrogène, sont invités à exprimer leur intérêt en répondant à la première phase d'expression d'intérêt de l'Open Season, quels qu'ils soient et qu'ils aient répondu ou non à consultation nationale du marché hydrogène bas-carbone et renouvelable.

Pour y répondre, les acteurs intéressés sont invités à compléter le formulaire d'expression d'intérêt, au lien suivant :

<https://www.grtgaz.com/formulaire-open-season-h2>

Dans ce formulaire, les acteurs intéressés devront spécifier certaines informations relatives à leur projet de production ou consommation d'hydrogène.

Cette phase d'expression d'intérêt est ouverte à compter du 16 juin 2022 et sera clôturée le 16 septembre 2022.